NOTE D'INFORMATION

N°4 - Décembre 2021

Six mois après leur sortie du système éducatif, 56% des apprentis de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en emploi salarié

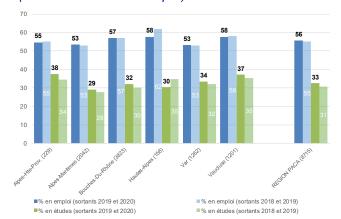
Six mois après la fin de leurs études professionnelles en Centre de Formation d'Apprentis (CFA) public ou privé sous contrat, 56% des jeunes sortants en 2019 et 2020 de niveau CAP à BTS sont en emploi. Parmi ces emplois, 57% sont en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) et 43% en contrat « temporaire ». L'obtention du diplôme préparé favorise l'insertion professionnelle. Les filles sont moins souvent en emploi que les garçons, moins nombreuses en CDI et plus à temps partiel que les garçons. Le taux d'emploi des jeunes est plus élevé dans le secteur de la production, mais de nombreuses disparités existent selon le niveau, la spécialité de formation et les départements.

Depuis deux ans, l'insertion des élèves sortants de la voie professionnelle est analysée grâce à des indicateurs issus du dispositif InserJeunes. Le champ étudié dans cette note comporte les sortants 2019 et 2020, comparés aux sortants 2018 et 2019 (génération précédente) (source et définitions).

Les apprentis poursuivent d'avantage leurs études en 2020 et 2021

Parmi les apprentis inscrits en 2018-2019 ou 2019-2020 en dernière année de cycle professionnel, de niveau CAP à BTS, 33% sont toujours en formation l'année scolaire suivante, qu'ils redoublent leur année, poursuivent leurs études ou s'orientent vers une autre formation. La part des poursuites d'études au niveau régional en 2020 et 2021(33%) est de deux points supérieure à la génération précédente (31%), les apprentis retardant leur entrée dans la vie professionnelle en lien avec les effets de la situation sanitaire sur le marché du travail, notamment la baisse d'activité en fin de trimestre 2020 plus forte au niveau régional qu'au niveau national, particulièrement pour le secteur de l'hébergement-restauration⁽¹⁾. (figure 1).

Figure1: Taux d'emploi à six mois et poursuites d'études en % (nombre de sortants en emploi)



Note: En région PACA, 33 % des apprentis en dernière année d'un cycle professionnel poursuivent leurs études l'année scolaire suivante. Parmi ceux qui ne sont plus en formation, 56 % sont en emploi six mois après la sortie des études (sortants 2019 et 2020 comparés aux sortants 2018 et 2019).

(1) Insee conjoncture PACA février 2021

En région, quatre apprentis sur dix de niveau CAP et moins d'un tiers des bacheliers professionnels, poursuivent leurs études (soit respectivement 40% et 28%); ce taux n'atteint que 25% en BTS et 23% en Brevet Professionnel (BP).

Quel que soit le niveau de formation, les jeunes poursuivent plus leurs études que les sortants 2018 et 2019. L'écart varie d'un point pour les CAP et BP, jusqu'à trois points pour les BTS et baccalauréat professionnel.

29% des garçons de niveau baccalauréat professionnel poursuivent leurs études, soit un point de plus que les filles. Par contre elles sont plus nombreuses à poursuivre une formation après un niveau BP (28% avec 8 points d'écart), et dans une moindre mesure après une année terminale de CAP ou BTS (41% et 26%, avec un écart de 2 et 1 points).

Tous les départements ont un taux de poursuite d'études supérieur à la génération précédente, excepté dans les Hautes-Alpes, avec 30% en 2020 et 2021 contre 35% en 2019 et 2020.

Les apprentis sortants d'un organisme de formation des Alpes-Maritimes, des Hautes-Alpes et des Bouches-du-Rhône, poursuivent moins leurs études qu'au niveau régional (respectivement -4, -3 et -1 points).

56% des apprentis sont en emploi salarié, soit un point supérieur à la génération précédente

Six mois après leur sortie d'une formation professionnelle en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, parmi ceux qui ne sont plus en formation, 56% des jeunes sont en emploi (figure 1). L'insertion professionnelle en 2020 et 2021 augmente légèrement d'1 point, par rapport à 2019 et 2020.

Plus le niveau de formation est élevé, plus les chances de trouver un emploi en sortant de formation sont importantes: 49% des élèves sortant d'un CAP et 57 % des sortants d'un baccalauréat professionnel sont en emploi, contre respectivement 64% et 65% des sortants de BP ou de BTS (tableau 1).

Tableau 1: l'emploi par niveau de formation et départements (%)

		CAP		BP				Bac pro			BTS			
En emploi en % (poids sortants %)	Total	Effectifs sortants	Poids des filles											
Alpes-De-Hte-Provence (3)	53	258	18	51	43	14	69	26	22	59	65	63		
Alpes-Maritimes (24)	47	1872	18	63	684	44	50	417	27	61	585	29		
Bouches-Du-Rhône (43)	53	2366	13	64	825	43	58	601	24	66	1369	34		
Hautes-Alpes (2)	56	160	28	59	32	53	68	38	31	54	24	85		
Var (15)	45	1364	22	68	437	49	56	209	26	61	119	63		
Vaucluse (13)	46	981	21	66	404	44	70	165	28	70	263	34		
REGION PACA (sortants 2019 et 2020)	49	7001	17	64	2425	44	57	1456	26	65	2425	35		
REGION PACA (sortants 2018 et 2019)	48	6960	19	64	2517	44	57	1548	31	64	2342	37		

rités départementales existent.

Pour l'ensemble des diplômes, trois départements de la région ont des taux d'emploi au dessus du niveau régional : les Hautes-Alpes et le Vaucluse (+2 points soit 58%) ainsi que les Bouches-du-Rhône (+1 point soit 57%). A l'inverse, les Alpes-Maritimes et le Var ont les taux d'emploi les plus faibles de la région, (-3 points), avec 53% des apprentis en emploi (tableau 2).

Tableau 2: le diplôme, un atout pour l'insertion des jeunes (en %)

	Ensemble							
En emploi en % (poids sortants %)	Total	dip.	non dip.					
Alpes-De-Hte-Provence (3)	55	58	50					
Alpes-Maritimes (24)	53	57	47					
Bouches-Du-Rhône (43)	57	64	47					
Hautes-Alpes (2)	58	61	52					
Var (15)	53	55	43					
Vaucluse (13)	58	60	50					
REGION PACA (sortants 2019 et 2020)	56	60	47					
REGION PACA (sortants 2018 et 2019)	55	60	46					

Dans ces deux départements, l'insertion est moins bonne, pour les CAP et les bacheliers professionnels, de -2 points à -7 points.

Les CAP s'insèrent mieux dans les Hautes-Alpes, alors que ce sont plutôt les bacheliers professionnels Haute-Provence.

Le BP est le diplôme qui conduit le mieux à l'insertion, particulièrement dans le Var.

Après une formation en BTS, l'accès à l'emploi est plus rapide dans les départements du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône (tableau 1).

Le diplôme, un atout pour l'insertion des jeunes

région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'obtention du diplôme préparé est un réel atout pour trouver un emploi quel que soit le niveau de formation. L'écart du taux d'emploi entre diplômés et non diplômés atteint 13 points en région contre 14 pour la génération précédente (tableau 2).

Au sein de la région de fortes dispa- Cet écart est à l'avantage des sor- En comparaison avec la génération tants diplômés de CAP et BP de la précédente, la part des CDI a augrégion, dont les taux d'emploi dépas- menté d'un point et celle des CDD sent de 16 et 13 points ceux des non de 2 points. La réforme de l'apprendiplômés. Cet écart est également tissage en 2019 (2) a eu un impact élevé pour les diplômés de bacca- sur la baisse des contrats de profeslauréat professionnel (+12 points). sionnalisation (-3 points). Les con-Pour le BTS, le taux d'emploi entre trats d'intérim sont également en diplômés et non diplômés est moins baisse de 1 point. marqué avec 7 points d'écart en région (tableau 3 et cartes page 3).

> Pour trouver un emploi, l'obtention du diplôme est un net avantage dans les Bouches-du-Rhône avec seulement 53% de sortants de BTS 17 points d'écart, alors que dans les autres départements il est inférieur au niveau régional, variant de 7 points pour les Alpes-de-Haute-Provence, jusqu'à 12 points dans le naux, mais au dessus des taux ob-Var (tableau 2).

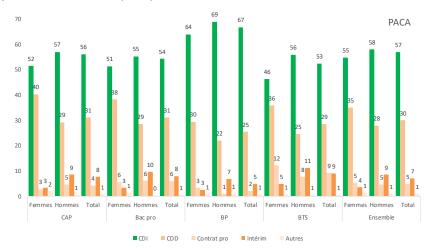
Des emplois plus « stables »

Six mois après la fin de leurs études, 57% des jeunes en emploi salarié occupent un Contrat à Durée Indéterminée (CDI), 30% un Contrat à Durée Déterminée (CDD), 12% un contrat d'intérim ou aidé et 1% d'autres types de contrats (figure 2). Les contrats « temporaires » représentent 43% de l'emploi régional.

67% des jeunes sortants d'un BP ont un emploi « stable » (CDI), soit 10 points au dessus du niveau régional tous niveaux confondus, contre (-4 points). Concernant la stabilité de leurs contrats, les sortants de CAP et baccalauréat professionnel sont également en deçà des taux régioservés sur la génération précédente tout comme les BTS.

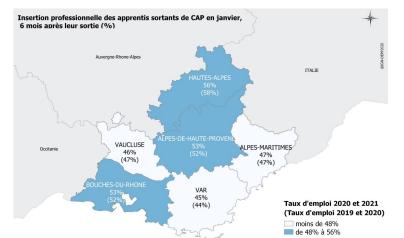
Parmi les sortants en emploi, la part des CDI est plus importante en BP pour les garçons (69% avec un écart de 5 points) alors que la part des CDD domine chez les filles sortantes de CAP et de baccalauréat professionnel (soit 40% et 38% respectifs). Les garçons sortants de BTS sont plus souvent en intérim (11%, soit 6 points supérieur aux filles) (figure 2).

dans le Vaucluse et les Alpes-de- Figure 2: Répartition des types de contrats pour les apprentis en emploi, six mois après la fin des études (en %)



Champ: région PACA. Sortants en 2019 et 2020 d'une dernière année de formation professionnelle en CFA, six mois après la fin des études. Source: DARES; DEPP, InserJeunes

⁽²⁾ Promulgation de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » (septembre 2018).



Taux régional: 49%

Tableau 3: L'emploi par niveau de formation pour les diplômés, non diplômés et part des sortants en %

		CAP		
En emploi %)	Total	dip.	non dip.	Sortants
Alpes-De-Hte-Provence (4%)	53	56	45	4
Alpes-Maritimes (26%)	47	52	38	27
Bouches-Du-Rhône (37%)	53	59	38	34
Hautes-Alpes (3%)	56	60	41	2
Var (18%)	45	49	34	19
Vaucluse (13%)	46	49	40	14
REGION PACA	40	54	38	100
(sortants 2019 et 2020)	49	54	38	100
REGION PACA (sortants 2018 et 2019)	48	54	39	

Source: DARES, DEPP , InserJeunes

Var (14%) Vaucluse (14%) (sortants 2019 et 2020) REGION PACA (sortants 2018 et 2019)

Insertion professionnelle des apprentis sortants de baccalauréat professionnel en janvier, 6 mois après leur sortie (%)

Auvergne Rhone Alpes

HAUTES-ALPES
68%
(71%)

VAUCLUSE
ALPES-DE-HAUTE-PROVENC
69%
(73%)
(53%)

BOUCHES-DU-RHONE
58%
(56%)
(52%)

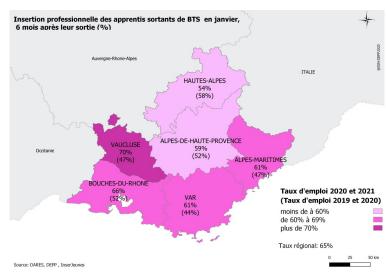
Taux d'emploi 2020 et 2021
(Taux d'emploi 2019 et 2020)
moins de 54%
de 54% à 69%
Plus de 69%

Taux régional: 57%

6 mois après leur sor	elle des apprentis sorta tie (%)	ints de BP en janviei	7		T
J-sange	Auvergne-Rhone-Alpes	HAUTES-ALPES 59% (68%)	<i>}</i>	ITALIE	@1GA-DEP2020
Occitanie	VAUCLUSE ALP 66% (66%)	ES-DE-HAUTE-PROVENC 51% (58%)	ALPES-MARITIMES 63% (62%)		
S. C.	OUCHES-DU-RHONE 64% (61%)	VAR 68% (71%)	moin de 58	x d'emploi 2020 e ix d'emploi 2019 d is de 58% 8% à 62% de 62%	
		4 4	Taux	régional: 64%	

En emploi %)	Total	dip.	non dip.	Sortants
Alpes-De-Hte-Provence (1%)	51	50		2
Alpes-Maritimes (28%)	63	70	43	28
Bouches-Du-Rhône (34%)	64	67	55	34
Hautes-Alpes (1%)	59	62		1
Var (19%)	68	74	58	18
Vaucluse (17%)	66	65	67	17
REGION PACA	64	68	56	100
(sortants 2019 et 2020)	04	00	30	100
REGION PACA (sortants 2018 et 2019)	64	69	53	· · ·

		BTS		
En emploi %)	Total	dip.	non dip.	Sortants
Alpes-De-Hte-Provence (2%)	59	65	-	3
Alpes-Maritimes (23%)	61	59	70	24
Bouches-Du-Rhône (58%)	66	70	56	56
Hautes-Alpes (1%)	54	45		1
Var (5%)	61	62	52	5
Vaucluse (12%)	70	75	58	11
REGION PACA (sortants 2019 et 2020)	65	67	60	100
REGION PACA (sortants 2018 et 2019)	64	67	61	



Un taux d'emploi différencié selon les do-Figure 3 : Taux d'emploi à six mois après la sortie des études maines de spécialités de formation

Le taux d'emploi dans les deux grands secteurs d'activité est de 57% dans la production et 54% dans les services. Les garçons majoritaires s'insèrent mieux que les filles; ils sont plus nombreux dans le secteur de la production avec un taux d'emploi de 58% contre 51% (écart de -7 points).

Dans les services, les filles ont un meilleur taux d'insertion, avec un écart d'un point soit 54%; notamment au niveau BP ou BTS (avec des écarts respectifs de 6 et 1 points).

Selon le domaine de spécialité choisie, le taux d'emploi varie très fortement (figure 3). La situation sanitaire et ses restrictions ont également un impact; tous diplômes confondus, les secteurs liés aux « Services à la collectivité », « Energie, chimie », « Hôtellerie, restauration » et « Electricité, électronique » voient leur situation se dégrader.

CAP

En CAP, la spécialité « Transport, manutention, magasinage » offre le meilleur taux d'emploi (69%); il est supérieur de 3 points à celui de la génération précédente. Les spécialités où les jeunes sortants de CAP s'insèrent le moins sont « Services aux personnes» avec seulement 35% des jeunes en emploi (-1 point).

Baccalauréat Professionnel

Les spécialités « Mécanique et structures métalliques » et « Commerce, vente », connaissent un taux d'emploi élevé, avec respectivement 68% et 59% des jeunes en emploi; la situation s'est améliorée comparée à la génération précédente.

« Alimentation et agroalimentaire » et « Agriculture » sont les spécialités où les jeunes s'insèrent moins bien sur le marché du travail régional avec respectivement 51% et 47%; la situation s'est dégradée comparée à la génération précédente (de 2 et 3 points).

Brevet Professionnel

Pour les BP, ce sont les spécialités « Services aux personnes » et « Mécanique et structures métalliques » qui offrent les taux d'emploi les plus élevés; ce dernier a notamment vu son taux augmenter de 6 points.

La spécialité qui a le taux d'insertion le plus faible sur le marché régional est l'« Agriculture » (avec 56%).

BTS

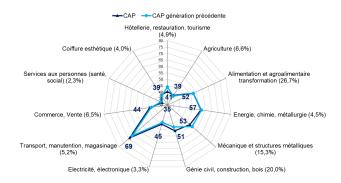
Pour les BTS, ce sont les spécialités « Mécanique et structures métalliques », « Génie civil, construction, bois » et « Services aux personnes » qui offrent les taux d'emploi les plus élevés. Cette dernière voit sa part augmenter de 15 points.

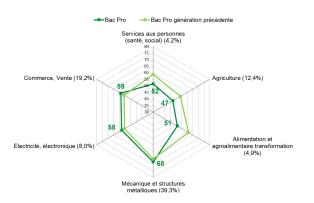
La spécialité qui a le taux d'insertion le plus faible en région, est « Secrétariat, communication », avec 52%; elle gagne cependant 3 points comparé à la génération précédente.

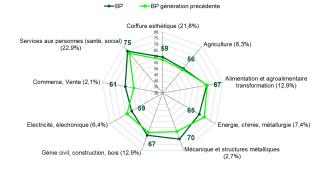


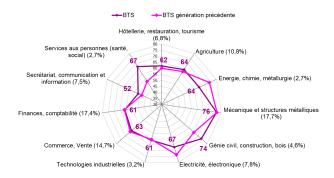
53% des sortants proviennent d'un CAP, formation dont l'insertion professionnelle est la plus faible dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

selon le domaine de spécialité, le niveau de sortie, et poids des spécialités (en % parmi l'ensemble des sortants en emploi)









Note : La spécialité « Matériaux souples » n'est pas représentée (effectifs trop faibles) Lecture : 69% des CAP dans la spécialité « Transport, manutention» sont en emploi six mois après leur sortie de formation . Le poids de cette spécialité parmi l'ensemble des sortants de lycée est de 5% (chiffres entre parenthèses). Seuls les taux d'emploi des formations pour lesquelles le nombre de sortants est supérieur ou égal à 30 sont

affichés.

Champ : Région PACA sortants d'une dernière année de formation professionnelle en CFA public ou privé sous contrat, six mois après la fin des études (sortants 2018 et 2019 ,comparés aux sortants 2019 et 2020).

Source : DARES, DEPP, InserJeunes

Des garçons qui s'insèrent mieux, et des filles toujours autant plus touchées par la précarité

Les garçons continuent de mieux s'insérer que les filles en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, tous niveaux de formation confondus (57% contre 53%). Le taux d'emploi des filles est supérieur à celui des garçons, dans deux départements de la région, les Hautes-Alpes (+5 points) quel que soit le niveau de formation et le Vaucluse (+2 points) mais uniquement en BTS.

Les garçons sortants de CAP et de baccalauréat professionnel sont plus souvent en emploi avec un taux supérieur à celui des filles de 10 et 7 points.

Les filles sont plus fréquemment en emploi que les garçons, à la sortie d'un BTS dans les départements du Vaucluse (73%, soit un écart de 4 points), et des Alpes-de-Haute-Provence (60%, soit un écart de 4 points), alors qu'au niveau régional le rapport est inversé. (tableau 4).

Tableau 4: Des fortes disparités départementales et par genre, sur le taux d'emploi des apprentis en %

		Ensemble			CAP			BP			Bac pro			BTS	
En emploi (poids régional)	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total	Femme	Homme
Alpes-De-Hte-Provence (3%)	55	45	59	53	35	59	51		56	69	-	-	59	60	56
Alpes-Maritimes (23%)	53	51	54	47	41	49	63	64	62	50	44	52	61	56	64
Bouches-Du-Rhône (44%)	57	53	59	53	39	56	64	62	64	58	54	60	66	62	68
Hautes-Alpes (2%)	58	61	56	56	58	55	59	-	-	68	-	67	54	-	-
Var (14%)	53	53	53	45	39	47	68	69	67	56	48	59	61	59	63
Vaucluse (14%)	58	59	57	46	45	46	66	65	67	70	68	70	70	73	69
REGION PACA (sortants 2019 et 2020)	56	53	57	49	41	51	64	64	64	57	52	59	65	61	66
REGION PACA (sortants 2018 et 2019)	55	59	63	48	46	55	64	63	64	57	56	66	64	67	71

Tableau 5: Part des emplois à temps partiel en %

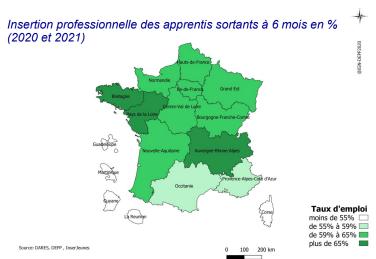
	САР	ВР	Bac pro	BTS	Total
Femmes	28	12	19	13	17
Hommes	10	6	7	5	8
REGION PACA (sortants 2019 et 2020)	13	9	10	8	11
REGION PACA (sortants 2018 et 2019)	16	10	12	8	12

Elles sont 17% à occuper un poste à temps partiel, soit deux fois plus que les garçons; l'écart est de 9 points. On note cependant une amélioration de 2 points comparé à la génération précédente. Les bacheliers professionnels et les CAP sont le plus

fortement concernés par le temps partiel (10% et 13%), et notamment les filles, avec un taux de 19% en bac pro et 28% en CAP, et un écart respectif de 12 et 18 points à l'avantage des garçons. (tableau 5).

Au niveau national, trois régions (hors DROM) ont des taux d'insertion plus faibles, la Corse, Provence-Alpes-Côte -d'Azur et l'Occitanie.

À l'inverse, les Pays-de-la-Loire, la Bretagne et Auvergne-Rhône-Alpes sont les régions qui offrent le meilleur taux d'emploi pour leurs apprentis.



Insertion des jeunes : un projet innovant DEPP/DARES d'appariement de bases de l'éducation et du travail

InserJeunes est un système d'information obtenu par rapprochement de bases de données administratives « scolarité » (remontées administratives des inscriptions des élèves et des apprentis) et de bases de données « emploi » afin de calculer chaque année au niveau établissement les indicateurs suivants :

- taux d'emploi des sortants de l'établissement et valeur ajoutée de l'établissement ;
- taux de poursuite d'études ;
- taux d'interruption en cours de formation.

Il permet de se rapprocher de l'exhaustivité et de construire des d'indicateurs d'insertion à des niveaux très fins. Ces indicateurs sont disponibles à différents moments après la sortie du système éducatif (6 mois, 12 mois, 18 mois et 24 mois).

Ce système d'information a reçu pour sa construction un financement du Fonds pour la transformation de l'action publique (FTAP). Il permet de répondre à la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018.

Rappel: L'emploi est mesuré sur le champ du salariat privé (il repose sur les déclarations sociales nominatives (DSN)). Il ne mesure donc pas l'emploi à l'étranger, l'emploi non salarié, l'emploi public, l'emploi auprès de particuliers employeurs ou à l'aide des titres emploi simplifié agricole (TESA). à l'aide du TESA). À terme, le champ de la DSN devrait s'étendre.

Pour en savoir plus

Antoine R., Collin C., Marchal N. (DEPP), Fauchon A. (Dares) (2021) "Insertion professionnelle des apprentis du niveau CAP à BTS 6 mois après leur sortie du système éducatif en 2020 61 % sont en emploi salarié en janvier 2021 ", note d'information n°21-43, décembre, DEPP-Dares.